



**HAL**  
open science

## 1909 – Une campagne électorale sous haute tension

Antoine Vernet

► **To cite this version:**

| Antoine Vernet. 1909 – Une campagne électorale sous haute tension. 2022. halshs-03547554

**HAL Id: halshs-03547554**

**<https://shs.hal.science/halshs-03547554>**

Submitted on 28 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Antoine Vernet, « 1909 – Une campagne électorale sous haute tension », *Gremmos.fr*, 4 janvier 2022.

<https://www.gremmos.fr/1909-une-campagne-electorale-sous-haute-tension/>



## 1909 – UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE SOUS HAUTE TENSION

Toute compétition électorale s'appuie sur des argumentaires en faveur des différents prétendants aux mandats politiques[1]. Ils tentent de convaincre et persuader, par l'oralité ou l'écrit, le corps électoral de la justesse des propositions formulées[2]. À côté de cette propagande, il existe une communication négative, visant à porter préjudice à un ou à plusieurs candidats[3]. Leurs media, du graffiti à l'imprimé, cherchent à discréditer le camp adverse. C'est le cas de la publication dont il sera question dans cet article.

Il s'agit d'une brochure de 16 pages. Celle-ci prend l'apparence d'une revue, titrée *La Lanterne électorale de Saint-Étienne*, dont le premier (et *a priori* seul numéro) est daté du samedi 24 juillet 1909[4].

Son titre évoque avant tout l'éclairage que doit apporter la publication à l'électeur. Il fait peut-être écho à l'expression consacrée par la Révolution (« à la lanterne ! »), promettant un sort funeste aux défenseurs de l'Ancien Régime. Il s'inscrit possiblement dans la lignée de l'hebdomadaire satirique *La Lanterne*, paru entre 1868 et 1876 sous la direction du journaliste Henri Rochefort[5]. Le sous-titre de la brochure, *Journal politique et satirique*, semble confirmer cette orientation.

Le prix annoncé est de 5 centimes. Le montant est modique – c'est le tarif d'un exemplaire du *Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* ou de *La Tribune Républicaine*, les principaux

quotidiens stéphanois. Ce tarif ne manque cependant pas d'interpeller : s'il s'agit d'un véritable prix de vente, cette brochure ne peut alors être considérée comme un simple tract amélioré.

L'éditeur, l'« Imprimerie spéciale de "La Lanterne Électorale" », est évidemment fictif. Les moyens financiers et techniques mis à disposition de cette propagande sont néanmoins importants. Ils laissent supposer un accès privilégié à l'une des imprimeries de la ville, pourquoi pas celle de l'un des quotidiens locaux liés à la gauche stéphanoise (*La Tribune Républicaine* ou *La Loire Républicaine*). L'ouvrage comporte, en tout cas, une petite marque de la 46<sup>e</sup> section de la Fédération du Livre, celle de Saint-Étienne.

L'identité de l'imprimeur-gérant, A. Martiney, pourrait relever du calembour. Il n'en est rien. Auguste Martiney est un ancien journaliste du *Républicain de la Loire*, et auteur d'une feuille satirique, baptisée successivement *Le Gaga*, *Le Martinet*, *Le Franc-Parleur*, *Le Vrai Gaga*...[6]. Ces publications brocardent les adversaires des républicains opportunistes stéphanois, des socialistes aux conservateurs. Elles remontent cependant à la décennie 1880, et ne révèlent rien de l'activité professionnelle de Martiney en cette année 1909. Le mystère demeure, pour l'instant.

Quoi qu'il en soit, que cette œuvre soit une commande politique, l'initiative – idéologique, commerciale ou artistique – d'un publiciste rompu à la satire, ou un simple règlement de comptes personnels, elle s'avère une charge violente contre celui qui est alors le maire de Saint-Étienne, et qui entend le rester au-delà des élections municipales complémentaires des 25 juillet et 1<sup>er</sup> août 1909 : **Jean Neyret**.



*Jean Neyret (Collection Ville de Saint-Étienne).*

N° 1

Samedi 24 Juillet 1909

# LA LANTERNE

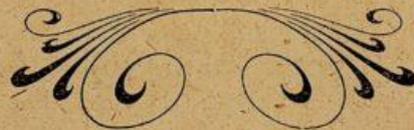


## Electorale

DE SAINT-ÉTIENNE

Journal Politique et Satirique

5 Centimes le Numéro



SAINT-ÉTIENNE  
Imprimerie spéciale de "La Lanterne Electorale"

## *UNE VIE POLITIQUE EXPLOSIVE*

À la suite de la grande grève des passementiers, survenue lors de l'hiver 1899-1900, la municipalité alliant républicains modérés et conservateurs, dirigée par le fabricant de rubans Louis Chavanon, est battue par la gauche lors des élections de mai 1900[7]. L'ancien meneur syndical des passementiers, le socialiste indépendant Jules Ledin, devient maire d'une majorité unissant radicaux et mouvances socialistes. Reconduit en mai 1904, l'édile abandonne son mandat après son élection à la Chambre des députés en mai 1906[8]. Auguste Plantevin, adjoint de Ledin, lui succède[9]. Membre, lui aussi, du Parti socialiste autonome, il tente de maintenir l'unité au sein de la majorité municipale, reflet des divisions du socialisme français[10].

Les ambitions programmatiques du « socialisme municipal », notamment en ce qui concerne la lutte contre les monopoles existant pour la production et la distribution du gaz et de l'électricité, se sont heurtées aux limites des finances communales, en grande partie consacrées aux dépenses d'assistance par le travail[11]. Les quelques réalisations, comme la construction du bâtiment de la Bourse du Travail, ne masquent pas les projets avortés, notamment celui du barrage du Lignon vellave, destiné à coupler la production d'électricité à un projet plus ancien d'adduction d'eau[12].

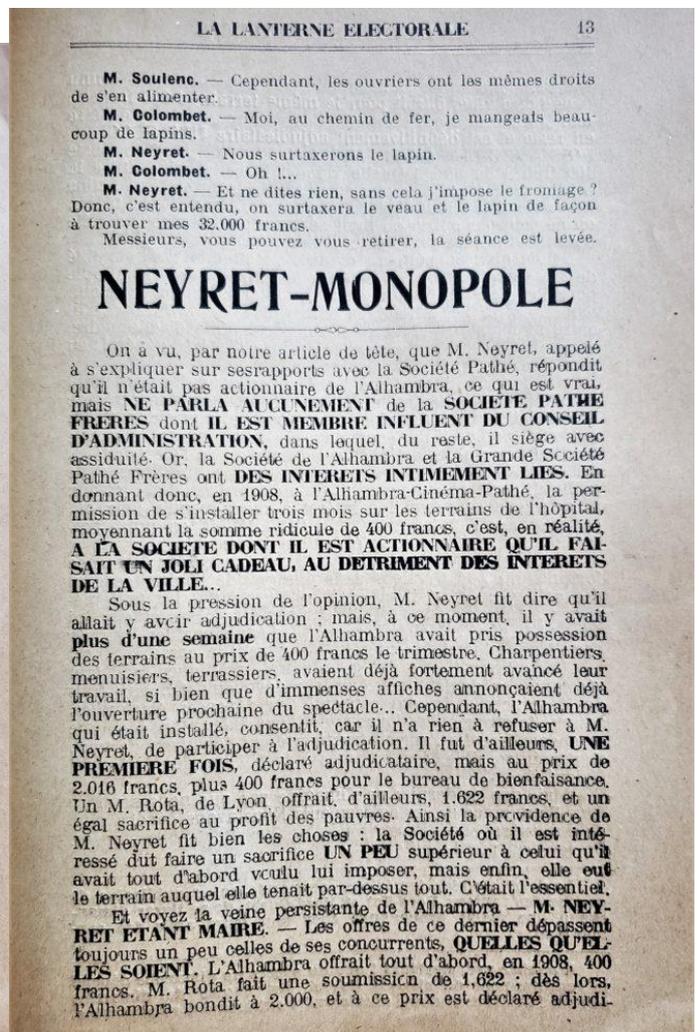
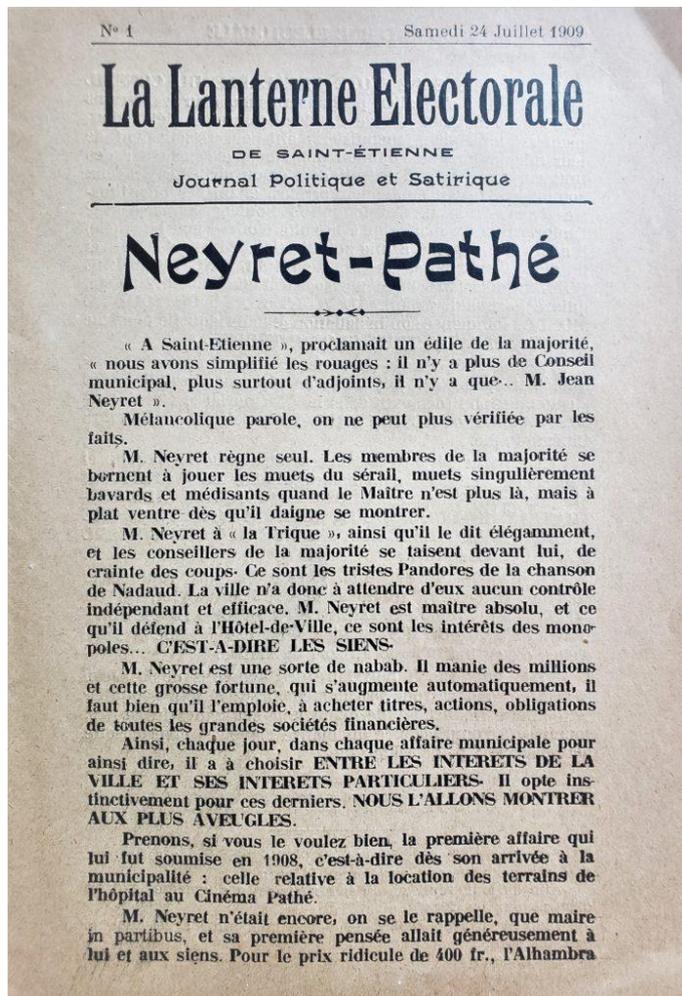
La gauche stéphanoise, rattrapée par la désillusion de l'exercice du pouvoir, se divise en quatre camps lors des élections municipales de mai 1908. Outre les autonomes menés par Plantevin, il faut mentionner la liste du Parti ouvrier socialiste animée par Joannès Sagnol, celle de la SFIO – c'est-à-dire des unifiés –, dirigée par Jean Piger, enfin celle du Parti radical, conduite par Jacques Desgeorges et Antoine Durafour. La droite locale, motivée par ces huit années de « socialisme municipal », unit à nouveau d'anciens républicains modérés aux libéraux et aux catholiques ralliés. Ces « libéraux-progressistes » se présentent sous la bannière de l'Union Républicaine. Leur chef de file est Jean Neyret[13].

Né à Saint-Étienne le 10 octobre 1855, ce fils d'un fabricant de rubans entame sa carrière professionnelle hors du département de la Loire. Directeur des papeteries de Rioupéroux et Pontcharra (Isère) – fondées par son père Jean-Baptiste –, il mène la reconversion de son entreprise vers la production hydro-électrique. Il s'implique en 1896 dans la fondation de la société Pathé Frères. Cet homme d'affaires multiplie les mandats sociaux, siégeant dans les conseils d'administration ou de surveillance de nombreuses entreprises ligériennes : Société anonyme des houillères de Saint-Étienne, Société anonyme des aciéries et forges de Firminy, Société des moteurs Chaléassière, etc.

Les élections municipales sont organisées à Saint-Étienne selon un découpage cantonal. La commune est géographiquement divisée en quatre circonscriptions, selon les axes nord-sud et ouest-est de la cité. Dans chacune, un certain nombre de mandats de conseillers municipaux sont mis en jeu, en fonction de la population recensée. De fait, la victoire ne repose pas sur le nombre total de suffrages exprimés, mais bien sur l'addition de quatre scrutins. Le découpage électoral joue alors en défaveur des listes de gauche. Un électeur du canton Nord-Est, fortement industrialisé, possède ainsi moins de poids qu'un électeur du canton Nord-Ouest, par exemple, dans la composition du conseil municipal.

Bien qu'ayant obtenues moins de voix à l'échelle de la commune, les listes d'Union Républicaine l'emportent dans trois cantons (Nord-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est). D'importantes arguties réglementaires compliquent cependant l'accession de Jean Neyret au siège de maire. Les décès et démissions de conseillers municipaux d'opposition provoquent différentes élections complémentaires, à même de modifier l'équilibre des forces. Cette guérilla électorale s'explique par la courte majorité des libéraux-progressistes face à l'ensemble des élus socialistes et radicaux.

Après un court intermède où l'avocat Félix Souleuc, membre de l'Union Républicaine, occupe la fonction (du 24 mai au 19 juin 1908), un scrutin partiel permet à Neyret d'accéder à la présidence du conseil municipal le 19 juin 1908. D'autres démissions, survenues près d'un an plus tard, obligent cependant la tenue de nouvelles élections complémentaires. Celles-ci sont prévues les dimanches 25 juillet et 1<sup>er</sup> août 1909.



## LES CIBLES DE LA FOUDRE SATIRIQUE

Le premier tour de scrutin, organisé le dimanche 25 juillet 1909, oppose quatre listes. La majorité municipale sortante, libérale et progressiste, unit sous la bannière de l'Union Républicaine l'ensemble des forces de droite. La gauche stéphanoise, quant à elle, est divisée entre trois tendances : le Bloc radical et socialiste (aussi appelé la Concentration), le Parti socialiste unifié (SFIO), ainsi qu'une liste républicaine démocrate. C'est dans ce contexte qu'est diffusée la brochure intitulée *La Lanterne Électorale*, paraissant *a priori* le samedi 24 juillet.

La publication satirique éditée par Auguste Martiney s'en prend violemment au maire Neyret et à sa majorité. Outre « Jean la Lampe » (surnom lié à l'activisme du maire dans l'extension de la distribution d'électricité<sup>[14]</sup>), et ses adjoints (Félix Soulenc, Pierre Colombet, Pierre Chorel, Jean-Baptiste Paulet, Louis Bonnet...), les différents articles de la brochure s'attaquent aux candidats aux élections complémentaires de l'été 1909.

Ce sont, dans le canton Sud-Est, Pierre Rochette (comptable), Antoine Pichon (fabricant de boulons), tous deux sortants, ainsi qu'Antonin Montmartin (négociant). Dans le canton Sud-Ouest, où un seul mandat est à pourvoir, le candidat de l'Union républicaine est le marchand-boucher (et membre du bureau de la chambre de commerce) Jean Tissier.

Au milieu des textes dénonçant la majorité municipale, un court article, baptisé « Chez les Unifiés ! », déplore la stratégie de ces derniers, ayant refusé de soutenir dès le premier tour les candidats du Bloc. Cela n'empêche pas les adresses à leurs électeurs potentiels, appelés à défaire le clérical et autocrate Neyret, et à élire une municipalité véritablement républicaine.

## Une Atrocité de M. Neyret

M. Neyret a un caillon en place du cœur. La preuve suivante suffira, je pense, pour convaincre les plus incrédules : une quinzaine de jours après avoir jésuitiquement proclamé son pardon des offenses, en prenant possession de son fauteuil à la mairie, M. Neyret exigea du service compétent qu'enlevât à une marchande de journaux de la place du Peuple le kiosque pour lequel elle payait une redevance à la ville et qui la faisait vivre, elle et sa famille.

Motif : la marchande de journaux affichait pour la vendre, une publication anticlericale dont les dessins extravagants dépassaient naturellement fort à tous les disciples d'Escobar.

Un maire indulgent et bon, d'un cléricalisme moins outrancier ent, même pour complaire aux plus fanatiques des fanatiques, fait prévenir la bonne femme d'avoir à cacher les dessins en questions, coupables à force de vérité, d'offenser la vue des gens enclins à tolérer les pires souillures au nom de la chasteté.

M. Neyret ne connut pas ce bon mouvement, M. Neyret s'empressa, pour payer sa dette à la cléricalité qui l'avait élu, d'enlever à la marchande le kiosque à journaux qui était son gagne-pain. Affolée, la marchande, à communication de l'usage du nouveau maire, s'empressa de courir à la mairie. Elle était accompagnée d'une fillette de quatorze ans, une orpheline qu'elle avait recueillie à huit ans, presque aveugle, à qui des soins éclairés sauvèrent la vue. En vain elle essaya de déchirer M. Neyret, en vain elle se traîna en larmes à ses genoux, M. Neyret, l'homme au cœur d'argent, disant ses collègues administrateurs des sociétés, demeura de bronze, resta implacable. En désespoir de cause, la malheureuse femme, se relevant, lui désigna la fillette : — Si vous n'avez pas pitié de moi, implora-t-elle, ayez au moins pitié de cette enfant que je ne pourrai plus élever ni nourrir.

Et alors, M. Jean Neyret, maire de Saint-Etienne, d'une agglomération de travailleurs, osa faire cette monstrueuse réponse : **VOUS POUVEZ LA JETER SUR LE PAVE, JE LA RAMASSERAI.**

Cette marchande de journaux a 60 ans ; elle a, indépendamment de deux enfants, dont un grand garçon récemment renvoyé du service parce qu'atteint de tuberculose, l'orpheline à sa charge dont nous venons de parler. Elle vient de passer un hiver atroce, elle a connu, elle connaît encore toutes les privations.

Bref, M. Neyret a fait **QUATRE VICTIMES**. Est-ce qu'il ne mérite pas le soufflet vengeur des électeurs ?

Est-ce que M. Neyret, est-ce que ses amis les cléricaux ont jamais cherché à se formaliser des dessins innombrables,

## Le Veau et le Lapin

VAUDEVILLE EN UN ACTE

La scène représente le cabinet du maire à l'Hôtel de Ville

SCENE I

**Le Maire aux adjoints, rangés autour de lui.** — Messieurs, je vous ai convoqués d'urgence. Vous êtes exacts !

**M. Colombet.** — C'est pas comme vous, voilà trois quarts d'heure que je poirotte dans mon cabinet attendant votre venue.

**M. Neyret, sévèrement.** — Je constate, Monsieur Colombet, que vous êtes toujours seul à élever des observations en ma présence.

**M. Colombet.** — J'ai passé trente ans de ma vie à ne pas piper mot au chemin de fer. C'est bien le diable que je ne puisse pas tourner ma langue maintenant que j'ai ma retraite.

**M. Neyret, nerveux.** — Assez ? Vous dis-je !

**M. Colombet.** — Vous êtes le maire de Saint-Etienne, mais moi je suis le maire de Chavanelle !

**M. Neyret.** — Il n'y a qu'un maire ici.

**M. Souleuc.** — C'est bien assez de le faire sentir si souvent sans encore éprouver le besoin de...

**M. Choret.** — Le fait est que...

**M. Neyret.** — La ferme, vous ? Occupez-vous de vos peintures dans les bastilles... parfumées.

**M. Souleuc.** — Enfin, Monsieur le Maire, vous ne nous avez pas convoqués pour nous dire des sottises.

**M. Neyret.** — Non ! J'ai tout simplement besoin d'argent pour combler un trou à mon budget.

**M. Paulet.** — Vous n'allez pas encore le prendre sur le dos des commerçants en spiritueux ?

**M. Neyret, méprisant.** — Oh ! vous ! vous n'avez de préférences que pour les cafetiers.

### LA QUESTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Les critiques formulées contre la majorité municipale portent en grande partie sur la distribution du gaz et de l'électricité. Ces industries sont en effet l'objet d'âpres débats quant à leur gestion[15]. La régie directe, voulue par les socialistes, pèse sur les finances communales – la situation du théâtre municipal en est alors la preuve. Jean Neyret promet depuis plusieurs années, alors même qu'il était conseiller municipal d'opposition, le régime libéral de la concession[16].

Face à l'argumentaire du camp Neyret, consistant à présenter la majorité libérale-progressiste comme une bonne gestionnaire, seule capable de remettre à flot les comptes municipaux, les attaques portent sur la collusion, réelle ou supposée, de Neyret avec les grands monopoles industriels.

Neyret et ses colistiers défendent leur politique, notamment la négociation d'une véritable concession avec la Compagnie électrique de la Loire, devant entrer en vigueur à la fin de l'année 1910. Selon eux, la distribution d'électricité a permis à l'ensemble des passementiers stéphanois de demeurer économiquement viables face à la concurrence des usines[17]. Cette situation

profite à la survie de la fabrique de rubans et à son modèle socio-économique spécifique[18]. Elle favorise cependant l'artisanat rural, plutôt que la production urbaine.

Les termes du contrat négocié au cours du mois de juillet 1909 par la municipalité Neyret, suscitent l'hostilité des élus radicaux et socialistes modérés, mais également des fabricants de rubans ! En effet, les clauses discutées prévoient non seulement un privilège d'éclairage, mais également la coupure automatique de la fourniture d'électricité au bout de 10 heures de travail. Cette dernière disposition explique l'approbation du Syndicat des tisseurs au projet de concession, relayée par les socialistes unifiés, plus particulièrement par le conseiller municipal Jean Paoli[19].

Le passage suivant est la transcription d'un des articles à charge de la brochure. Le texte s'attaque aux origines familiales de Neyret, descendant de fabricants de rubans longtemps installés en Haute-Loire (la « montagne »), et y conservant des intérêts industriels, s'appuyant sur une main-d'œuvre bon marché et non salariée. Sa participation au capital d'entreprises de production et de distribution d'énergie est aussi vilipendée[20].

## **PASSEMENTIERS !**

---

*Deux fois par semaine, le long de la grande artère, il vous est donné de contempler tristement, descendant de Sainte-Sigolène, de Saint-Just-Malmont, de Saint-Didier et autres lieux, de lourdes cargaisons de malles de tissus fabriqués en montagne.*

*Souvenez-vous bien, lorsque vous revenez non moins tristement des magasins, les mains vides, que ce sont les proches parents, les amis les plus chers de M. Neyret qui ont, par haine de vous et de vos familles, pratiqué les premiers l'exode du travail de la ville à la montagne.*

*Dites-vous bien que dans le fond et le tréfonds de son cœur d'argent, M. Jean Neyret n'a déserté la politique capitaliste de l'abrutissement de l'ouvrier et des ventres vides, que pour complaire à des ambitions incapables de le rendre meilleure.*

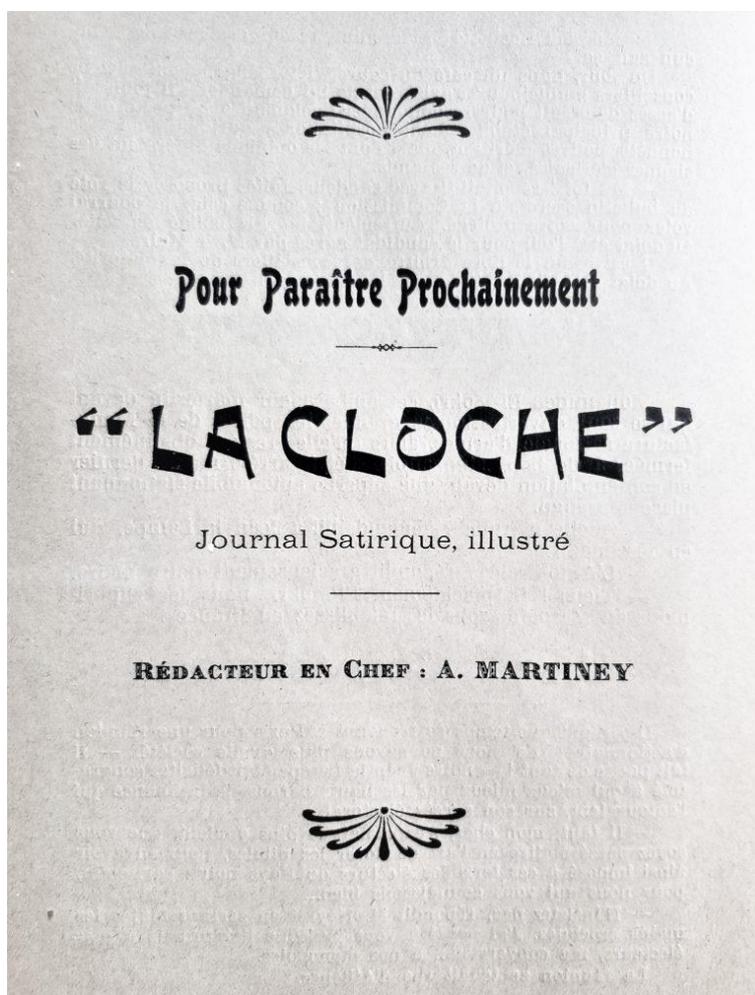
### **LA VÉRITÉ SUR LA LAMPE DU TISSEUR**

*Bien avant que la politique ait fait songer M. Jean Neyret à cette importante amélioration, les socialistes au pouvoir avaient tenté de l'obtenir, sans pour cela songer à s'en faire un tremplin électoral.*

*Comment vouliez-vous qu'ils l'obtinsent d'une Compagnie qui se réclamait à tout propos de son monopole et qui donnant un œuf, voulait en échange un bœuf, c'est-à-dire le renouvellement de son abusif privilège ?*

*Candidat à la mairie, ami sûr des monopoles, M. Neyret n'a eu qu'à formuler ce désir à l'omnipotente Compagnie de gaz, et celle-ci désireuse de faciliter à tout prix l'avènement du financier-maire, s'est inclinée tout de suite, enchantée de jouer un bon tour aux socialistes qui passeraient dans l'opinion publique trop crédule, pour des hommes incapables d'obtenir les plus petites concessions.*

*Acceptez la lampe, tisseurs, mais sous bénéfice d'inventaire, dans la crainte que M. Neyret ne vous ait pas donné un petit œuf pour octroyer un bœuf – une concession nouvelle et désastreuse à la Compagnie du gaz.*



*L'annonce (fictive), à la fin de la brochure, de la parution prochaine de la revue La Cloche, sonne comme un présage funeste pour le futur politique de Jean Neyret[21].*

Ce détournement de l'adage « Qui vole un œuf, vole un bœuf » vise ainsi l'avantage obtenu par Jean Neyret auprès de la Compagnie du Gaz, à savoir la fameuse « lampe du tisseur ». Cette installation de l'éclairage électrique chez les passementiers représente une entorse au monopole théorique de la Compagnie du gaz de Saint-Étienne. Cette promesse électorale de Neyret lors de la campagne de 1908, succès politique majeur de son début de mandat, demeure un argument primordial en vue des échéances électorales de l'été 1909[22]. L'auteur présente néanmoins ce progrès social et économique comme un marché de dupes, possiblement sans lendemain, au détriment des Stéphanois.

Outre des questions de droit public quant à la légalité de cette brèche dans le monopole de la Compagnie du gaz, cet avantage est présenté comme un pion dans la négociation à venir entre la municipalité et l'entreprise. La concession de distribution de gaz arrive en effet à échéance à

la fin de l'année 1910. L'un des enjeux des discussions porte sur le projet, alors en gestation, de construction d'une nouvelle usine. L'équipement alors en fonctionnement, situé à proximité de l'église paroissiale de Montaud, est non seulement vieilli, mais il se trouve également engoncé dans le tissu urbain[23]. Les enjeux financiers et industriels s'avèrent ainsi importants, maintenant la question du gaz et de l'électricité au cœur du débat politique local.

### *UNE MAJORITÉ ÉLECTRISÉE...*

À l'issue de cette présentation sommaire de la brochure *La Lanterne Électorale* consacrée à « Jean la Lampe » – le jeu de mots s'éclaire désormais –, il demeure difficile de quantifier l'efficacité de ce type d'entreprise de délégitimation. Les résultats du premier tour de scrutin voient les candidats de l'Union Républicaine, soutenus par Jean Neyret, arriver nettement en tête, dépassant tous 45 % des suffrages exprimés[24]. Le retard des candidats radicaux-socialistes, seuls autorisés à prendre part au scrutin de ballottage, n'est cependant pas insurmontable.

Le camp libéral-progressiste, surjouant sa confiance après les résultats du premier tour, n'oublie pas de dénoncer « les grossières et puériles calomnies ramassées dans des brochures immondes »[25]. Sans doute, la majorité municipale n'a pas manqué non plus, face aux tracts et aux affiches fleurissant sur les murs de la ville, de mobiliser des moyens comparables de propagande, complétant les réunions publiques et les communiqués transmis à la presse.

Le dimanche 1<sup>er</sup> août, les quatre candidats du Bloc radical et socialiste renversent la tendance du premier tour. Outre le probable report des votes exprimés en faveur des candidats unifiés, ils bénéficient d'un afflux de votants supplémentaires, environ 500 par canton. De fait, aucun des candidats de l'Union Républicaine ne dépasse les 48 % des suffrages[26].

Les nouveaux élus (Jean-Baptiste Bancel – conseiller sortant –, Claude Maisonneuve, Vital Descos dans le canton Sud-Est, Paul Angéli dans le canton Sud-Ouest), renversent l'équilibre des forces. Les libéraux-progressistes sont désormais en minorité, avec 17 élus (au lieu de 20), contre 19 pour l'alliance des gauches.

Le conseil municipal, réuni le 19 août 1909, élit alors au siège de maire le tailleur Pétrus Faure[27]. Ce socialiste appartient à la tendance modérée, celle de l'ancien maire Jules Ledin et du député de la première circonscription de la Loire Aristide Briand, ce dernier étant également, depuis le 24 juillet 1909, président du Conseil et ministre de l'Intérieur.

Comme n'a pas manqué de le relever tout au long de la campagne le quotidien conservateur *Le Mémorial de la Loire*, cette nouvelle majorité, composée de radicaux, de socialistes autonomes et de socialistes unifiés, n'offre pas une alliance stable. Le combat politique demeure ouvert, et Jean Neyret n'a pas encore dit son dernier mot...



*La quatrième de couverture de La Lanterne Électorale de Saint-Étienne caricature avec férocité le conseil municipal. Le « diable » Jean Neyret s'adresse à ses « ouailles ». Le dessin joue sur la paronymie associant l'oiseau aux fidèles d'un prêtre.*

**Antoine VERNET**

**Notes :**

[1] C'est le cas depuis la constitution des démocraties modernes à la faveur des révolutions des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, voire dès l'Antiquité. La République romaine présente un terrain précoce de la communication électorale, bien que celle-ci soit particulièrement codifiée. Les recommandations rédigées en – 64 av. J.-C., supposément par Quintus Tullius Cicéron, pour son frère Marcus, candidat au consulat de la république romaine, ou les graffiti retrouvés à Pompéi, figés par l'éruption volcanique de 79 ap. J.-C., sont des preuves de ces pratiques. Quelques pistes de lecture peuvent être identifiées dans : Aldo Borlenghi, Clément Chillet, Virginie Hollard et al. (dir.), *Voter en Grèce, à Rome et en Gaule : Pratiques, lieux et finalités*, Lyon, MOM Éditions, 2019.

[2] Nous laisserons ici de côté les pratiques de clientélisme ou de corruption, aussi anciennes semble-t-il que la pratique du vote.

[3] Pour une approche de la question, à la frontière de la science politique et des sciences de l'information et de la communication : Pierre Lefébure, « De la castagne en campagne : la communication électorale négative, fait politique et objet d'étude », *Questions de communication*, n°38, 2020, p. 9-32.

[4] Ce document unique sera transmis, au cours de l'année 2022, aux archives municipales de Saint-Étienne.

[5] Sur Henri Rochefort, journaliste et pamphlétaire, socialiste, farouche adversaire du Second Empire, lire notamment sa notice dans le *Dictionnaire Maitron* : <https://maitron.fr/spip.php?article136016>.

Le titre *La Lanterne*, publié entre 1877 et 1938, adopte une forme plus conventionnelle. Le nombre limité d'illustrations ne permet pas non plus de relier *La Lanterne électorale de Saint-Étienne* avec *La Lanterne magique*, journal satirique lyonnais fondé en 1865.

[6] Informations données par : Louis-Joseph Gras, « L'Année Forézienne 1918 », *Le Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, 21 octobre 1923, p. 3, et par le catalogue général de la BnF. Une partie de ces titres a été numérisée par le service des archives municipales de Saint-Étienne, et peut être consultée sur son site internet : [https://archives.saint-etienne.fr/arkotheque/consult\\_fonds/index.php?ref\\_fonds=5](https://archives.saint-etienne.fr/arkotheque/consult_fonds/index.php?ref_fonds=5) [lien actif au 3 janvier 2022].

[7] Jean Lorcin, « Acte manqué ou accélérateur de l'histoire : la grève générale des passementiers de Saint-Étienne en 1899 », dans *L'événement, actes du colloque du Centre méridional d'histoire sociale, Aix-en-Provence, 1983*, Marseille, 1986, p. 25-36 ; Brigitte Carrier-Reynaud, « Les grèves de passementiers : 1848-1900 », communication à la journée d'études *Autour de la grève de 1948. La violence dans le mouvement social stéphanois : représentations et réalités*, Gremmos (IERP-MoDyS) – Archives municipales de Saint-Étienne, 22 octobre 2008.

D'autres grèves, notamment celle des mineurs, marquent le début de l'année 1900 et contribuent à établir un climat politique favorable à l'élection d'une municipalité socialiste.

[8] Yves Lequin et Justinien Raymond, « LEDIN Jules », *Dictionnaire MAITRON* ; Jean-Michel Steiner et Gérard Michel Thermeau, *Les maires de la « grande ville ouvrière ». Une autre histoire de Saint-Étienne, 1778-2015*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2015, p. 196-201.

[9] Jean-Michel Steiner, « PLANTEVIN Auguste, François », *Dictionnaire MAITRON* ; *idem* et Gérard Michel Thermeau, *op. cit.*, p. 202-204.

[10] Claude Latta, « Aux origines du socialisme dans la Loire (années 80 à 1905) », dans Jean-Paul Chartron et al., *Cent ans de socialisme dans la Loire*, Saint-Étienne, Commission histoire de la Fédération PS de la Loire, 2007, p. 26-72.

[11] Jean Lorcin, « Une utopie fin de siècle au Pays Noir : le socialisme municipal à Saint-Étienne en 1900 », *Le Mouvement social*, n°184, 1998, p. 53-73 ; *idem*, « Un rendez-vous compliqué : les socialistes stéphanois et la ville 1900-1910 », *Cahiers Jaurès*, n°177-178, 2005 (3), p. 53-65. Pour une mise en perspective budgétaire : Claude Cretin, *Une histoire financière de Saint-Étienne : 1790-2013*, 2012 (publié sous le titre : *Deux siècles d'addition et de soustraction. Une histoire financière de Saint-Étienne (1790-2012)*, Paris, L'Harmattan, 2015). L'ouvrage de référence sur le socialisme municipal français a été récemment traduit : Patrizia Dogliani, *Le socialisme municipal en France et en Europe de la Commune à la Grande guerre*, Nancy, Arbre Bleu, 2018 (éd. or. 1992).

[12] Jean-Michel Steiner, « Construire un bâtiment pour la Bourse du travail de Saint-Étienne : un enjeu politique et idéologique dans une grande ville ouvrière (1888-1907) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°116-117, 2011, p. 87-100 ; Jean Lorcin, « Le socialisme municipal en France. Le cas de Saint-Étienne : modèle ou exception ? », *Pariser Historische Studien*, Bd. 57 [Uwe Kühl (dir.), *Der Munizipalsozialismus in Europa – Le socialisme municipal en Europe*], 2001, p. 62-79.

[13] Jean-Michel Steiner et Gérard Michel Thermeau, *op. cit.*, p. 202-212

[14] Jean Lorcin, « Du “socialisme municipal” au libéralisme : le régime de la production et de la distribution de la force motrice à Saint-Étienne (Loire) avant 1914 », *Bulletin d'histoire de l'électricité*, n°12, 1988, p. 61-81.

[15] Jean Mazodier, *La question du gaz et de l'électricité à Saint-Étienne* (extrait du *Bulletin de la Société d'études économiques de la Loire*), Saint-Étienne, Théolier & Thomas, 1910.

[16] Jean Neyret, « L'idée de concession exclut l'idée de liberté. La liberté est nécessaire », *La Houille Blanche*, vol. 1, n°5, septembre 1902, p. 120-126 ; René Peuvergne, Jean Neyret, *Le Lignon. La socialisation des industries par les municipalités*, Saint-Étienne, Ploton & Chave, 1904 ; Jean Lorcin, « Du “socialisme municipal” au libéralisme... », art. cit. Sur l'enjeu du service public de la distribution à l'échelon communal : François-Mathieu Poupeau, *L'électricité et les pouvoirs locaux en France (1880-1980). Une autre histoire du service public*, Bruxelles, Peter Lang, 2017.

[17] Sur le rôle de l'électrification dans le renouveau économique des petits ateliers de passementerie : Brigitte Reynaud, « Électricité et travail à domicile : l'exemple de la rubanerie stéphanoise », *Bulletin d'histoire de l'électricité*, n°14-15, 1989, p. 57-70. Sur l'histoire de la compagnie ; Rang-Ri Park-Barjot, « La Compagnie Électrique de la Loire et du Centre : des origines à la fusion (1892-1912) », *Bulletin d'histoire de l'électricité*, n°34, décembre 1999, p. 99-119.

[18] Brigitte Carrier-Reynaud, « Valeurs ouvrières, valeurs patronales, valeurs urbaines : les valeurs partagées de la rubanerie stéphanoise (des années 1850 aux années 1960) », dans Jean-François Eck et Michel Lescure (dir.), *Villes et districts industriels en Europe occidentale (XVIIe-XXe siècle)*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2002, p. 137-148.

[19] L'objectif du syndicat n'est alors pas d'obtenir la diminution du temps de travail effectif, mais de limiter la production afin de maintenir les prix de façons à un niveau avantageux (Gabriel Clerc, *Passementiers stéphanois en 1912 : la crise du ruban*, Saint-Etienne, Théolier, 1912, p. 44-45 ; Jean Lorcin, « Une utopie fin de siècle... », art. cit., p. 61-67). Jean Gabriel Paoli est professeur de mathématiques au lycée de garçons de la ville.

[20] Il manque encore une étude historique d'ampleur sur la carrière de Jean Neyret. Ses principaux mandats sociaux ne relatent qu'imparfaitement ses participations dans le capital de nombreuses sociétés.

[21] Peut-être l'évocation de cette hypothétique publication est-elle, également, un hommage à un autre titre satirique du même nom, paru au XIXe siècle.

[22] *Le Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire* (édition de Saint-Étienne), lundi 23 mars 1908, p. 3 ; lundi 27 juillet 1908, p. 2 ; mardi 1<sup>er</sup> juin 1909, p. 2.

[23] La première usine à gaz est édifée au début des années 1840 dans le territoire de la commune de Montaud, sur un terrain alors peu urbanisé. Ce n'est plus le cas en 1909. En 1912, un projet de nouvelle usine est lancé à proximité du parc de l'Étivallière. L'histoire de la Compagnie du gaz de Saint-Étienne et de la Société nouvelle du gaz de Saint-Étienne reste à écrire...

[24] *Le Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, lundi 26 juillet 1909, p. 3.

[25] *Le Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, jeudi 29 juillet 1909, p. 2.

[26] *Le Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire*, lundi 2 août 1909, p. 3.

[27] Jean-Michel Steiner, « FAURE Pétrus », *Dictionnaire MAITRON*.